

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 13 Juin.

Le gouvernement anglais, ainsi que nous l'avons annoncé par dépêche, samedi, a fait des déclarations très pacifiques à la Chambre des Communes. Ainsi se trouvent justifiées nos espérances et nos informations. Plusieurs points sont à relever dans le discours de M. Disraeli, qui a porté la parole au nom du cabinet britannique :

« M. Disraeli, dit le résumé télégraphique, rappelle qu'il avait exprimé récemment l'espoir que le Memorandum de Berlin ne serait pas présenté à la Porte. Il se croit maintenant autorisé à dire que le Memorandum est retiré. »

« M. Disraeli constate qu'il y a dans le Memorandum de Berlin certains points que l'Angleterre admet comme les autres grandes puissances, et que tout le monde est d'accord pour ne pas exercer de pression indue sur la Turquie. »

« M. Disraeli constate aussi que les représentations faites à la Serbie par la Russie, la France et l'Angleterre pour le maintien de la paix ont été couronnées de succès. »

Les nouvelles qui viennent des autres parties de l'Europe confirment le langage de M. Disraeli.

« Pour répondre aux intentions pacifiques des puissances du Nord, dit une dépêche de l'Agence Havas, datée de Saint-Pétersbourg, le 8 juin, les agents diplomatiques russes en Serbie et dans le Montenegro ont reçu pour instructions d'user de nouveau de l'influence exercée par le gouvernement russe pour détourner ces deux pays de toute démonstration agressive contre la Turquie. On a en même temps informé ces agents que la Russie, dont la politique n'est point isolée, veillera à ce que le gouvernement turc fournisse les garanties nécessaires pour l'exécution des réformes reconnues nécessaires par les puissances, en faveur des Slaves du Sud, chrétiens, sujets de la Porte. »

Tout prouve donc, dit la Gazette de France, que la Russie ne songe pas à pousser, pour le moment, la question d'Orient à ses conséquences extrêmes. Ces conséquences, il est facile de s'en rendre compte, seraient l'expulsion des Turcs d'abord, et, par une suite logique, la dissolution et le démembrement de l'empire des Habsbourg. M. de Bismarck seul aurait peut-être intérêt à provoquer à l'heure présente des solutions aussi radicales. Mais on comprend que la Russie, dans l'état où se trouvent actuellement son organisation militaire et ses finances, ne se précipite pas à la légère dans les complications effrayantes auxquelles donnerait lieu un tel remaniement de la carte d'Europe et dont elle ne serait pas seule à tirer les bénéfices.

Tous les journaux conservateurs, appartenant à la droite et à la gauche, sont frappés du chiffre important de la minorité, qui a voté en faveur de la proposition de M. Naquet contre la loi actuelle du jury et pour le retour pur et simple à la législation révolutionnaire de 1848. Sans doute, la majorité qui a repoussé cette proposition a été très-forte; mais il n'en est pas moins grave qu'il y ait eu 132 voix en faveur de M. Naquet, flanqué de M. Talandier, chef de l'ultra-radicalisme du conseil municipal de Paris.

La discussion a eu un caractère très-passionné. Chaque phrase agressive de M. Talandier était soulignée par des bravos. Le comte de Douville-Maillefeu, placé derrière M. Dufaure, affectait de tambouriner son enthousiasme aux oreilles de la garde des sceaux. Celui-ci haussait les épaules, et plus il manifestait son dédain, plus l'autre redoublait d'exaltation et de tapage. A côté du ministre, le nouveau secrétaire d'Etat, M. Faye, condamnait tout haut l'équipée d'une partie de la gauche. Quant à la gauche modérée et au centre gauche ils protestaient ensemble contre les accusations de M. Talandier. Ce dernier ayant fait allusion à de prétendus dangers qui menaçaient la République : « C'est vous le danger ! » lui crie M. Noël Parfait. — « Vous parlez comme un bonapartiste ! » ajoute M. Jules Ferry. Le président contenait à peine toutes les clameurs.

Suivant certaines feuilles, les circonstances pourraient devenir difficiles, le jour où les bonapartistes, conformant leur conduite à celle qu'ils ont tenue lors des élections sénatoriales, dans l'Assemblée nationale, uniraient leurs voix aux 132 voix de M. Naquet. Cela ne formerait pas la majorité; mais pour peu que d'autres mécontents vissent augmenter le groupe radical-bonapartiste, cette majorité redoutable et désirée par les hommes de désordre serait obtenue : nous serions précipités alors dans toute sorte de périls intérieurs.

Nous avons dit et nous rappelons que M. le comte Murat et M. le baron Dufour, députés du Lot, ont voté avec les modérés de la gauche pour le rejet de la proposition de M. Naquet, qui avait été combattue par M. Dufaure au nom du ministère. Nous avons dit également que M. de Valon n'avait pas voté. Pour bien préjuger à l'avance les incidents qui peuvent se produire à Versailles, nous devons ajouter que la moitié au moins des députés bo-

napartistes se sont également abstenus de prendre part au scrutin, entr'autres, MM. Rouher, Eschasériaux père et fils, Berger, de Cassagnac père et fils, Gavini, Haentjens, Janvier de la Motte père et fils, Levert. Ce sont là des signes du temps qui méritent réflexion.

M. Teilhard, député de Figeac, n'était pas absent, et a voté en faveur de M. Dufaure.

Il est évident que ce que veulent les exaltés de l'extrême-gauche et la moitié au moins des bonapartistes c'est le renversement de M. Dufaure. On verra bientôt que nos prévisions sont fondées. M. Dufaure est un conservateur résolu, religieux et absolument dévoué aux intérêts sociaux. Haro ! sur M. Dufaure, qui honore le gouvernement actuel, qu'il faut à tout prix empêcher de vivre, dût-on nous plonger dans l'anarchie !

Le *Moniteur universel* publie les informations suivantes sur l'effet produit par la minorité de 132 voix :

La discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés, sur la proposition de M. Naquet, relative au jury, pourrait bien avoir pour conséquence une scission entre la gauche modérée et l'extrême-gauche.

Les déclarations faites à la tribune par M. Talandier, l'attitude des radicaux pendant le débat et le vote par lequel l'extrême gauche a donné raison à ce républicain intransigeant ont, en effet, profondément irrité le centre gauche et la gauche modérée, qui semblent enfin avoir compris que le temps des atermoiements était fini, et que les ultra-radicaux étaient résolus à poursuivre l'application du programme révolutionnaire qu'ils ont accepté de leurs électeurs.

Nous pouvons affirmer que dans les groupes politiques et parlementaires on juge très-sévèrement, le spectacle qu'a présenté l'extrême-gauche à la Chambre des députés pendant le discours de M. Dufaure.

On sait, en effet, que les ultra-radicaux n'ont cessé d'accueillir par des ricanelements et des murmures les déclarations de M. le garde des sceaux en faveur du rôle honorable de la magistrature dans l'Etat, et de la nécessité pour la République, si elle veut vivre, de respecter les lois.

La présence du prince Napoléon dans la Chambre des députés est un dissolvant pour le parti bonapartiste. Une fraction de ce groupe, à la tête de laquelle figure M. Raoul Duval, veut soustraire sa politique à l'influence de M. Rouher; et la tâche est facilitée par la rouerie toute napoléonienne avec laquelle le prince voudrait faire oublier ses

nobles escapades et ses beaux sentiments religieux qui se manifestaient par les dîners gras du vendredi saint. Tout est possible dans ce monde, même de voir le prince Napoléon chef d'un groupe parlementaire.

Un incident, dont nous n'avons pas parlé dans la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, donne une certaine importance aux bruits qui s'accréditent à cet égard. Il est raconté en ces termes par le *Moniteur universel* :

Le dernier amendement à examiner a été celui de M. Raoul Duval, instituant des jurys d'Etat.

Au cours de son argumentation, l'honorable député de l'Eure avait cru pouvoir protester d'une façon très apparente, très accentuée contre les attaques dont l'Université avait été l'objet de la part d'un de ses corréligionnaires politiques, et il avait ajouté qu'il serait le premier à défendre l'Eglise en tant que l'Eglise ne serait pas la loi politique de notre pays. En outre, il s'était levé, toujours sans nommer personne, contre les ardeurs, les intempérances de langue, les violences de paroles que les bonapartistes catholiques avaient apportées dans ce débat.

M. Paul de Cassagnac, qui, depuis un moment, s'agitait sur son banc, interrompit par ces mots : Nous avons parlé en catholiques; nous vous permettons de parler en protestant.

A quoi M. Duval répond : Dans une question aussi élevée, où il s'agit de l'éducation de nos enfants, et par conséquent de l'avenir de la France, il ne devrait y avoir ni catholiques ni protestants, mais seulement des Français.

Là-dessus il descend de la tribune.

Nous jetons les yeux sur les bancs des bonapartistes : ils semblent surpris, confus, désorientés. Néanmoins, nous entendons très distinctement des gradins où siègent MM. Janvier de la Motte et quelques-uns de leurs amis, une dizaine d'applaudissements très-distincts saluer M. Raoul Duval.

Cet incident a été très-remarqué, particulièrement de tous ceux qui suivent attentivement et de près les choses de la politique, qui sont, comme on dit, au courant du dessous de cartes.

Il n'est pas douteux que M. Raoul Duval, en montant à la tribune, s'attendait à cette discussion, presque à cette interruption; qu'il était heureux de les avoir provoquées dans une certaine mesure. Il n'est pas douteux non plus qu'il pouvait parfaitement se dispenser d'une sorte de profession de foi laïque et universitaire; qu'il n'avait nul besoin de terminer son discours par un hors-d'œuvre, dans la forme comme dans le fond, mais qui était en somme parfaitement inattendu, et sur lequel il a plus insisté peut-être que sur son amendement lui-même.

Est-il vrai, comme le bruit en courait, que l'honorable député de l'Eure, revenu

de Chislehurst, n'a agi de la sorte que sous une haute inspiration; qu'il n'a parlé ainsi que pour empêcher de monter à la tribune celui des Bonaparte qui siège à la Chambre et avec le consentement de ce dernier ?

Au surplus, ce sont affaires intimes des bonapartistes qui ne nous concernent qu'indirectement, mais il se fait là dans le noyau de l'Appel au peuple un mouvement de désagrégation, qui pour l'observation ne laisse pas d'être curieux à suivre.

Ce qui tendait à faire croire que M. Raoul Duval a parlé comme un homme autorisé à le faire, c'est que M. le comte Murat, — un allié de la famille Bonaparte et l'une des personnalités les plus considérées du parti, — est venu déclarer que tout en regrettant que l'article ne fût pas d'abord mis aux voix avant l'amendement, afin de leur permettre d'affirmer leur opinion en faveur du maintien de la loi, ses amis et lui voteraient néanmoins l'amendement Raoul Duval.

C'est évidemment une manière de consécration officielle.

Le plus curieux encore, c'est qu'un instant après, M. Rouher est monté à la tribune pour prendre la défense des facultés libres, demander l'extension de leurs attributions, notamment en ce qui touche les épreuves préparatoires. Il n'a obtenu d'ailleurs — tout le monde l'a reconnu — absolument aucun succès.

Mais quelle singulière façon de conduire un parti? Est-ce le gâchis pur? est-ce le commencement de la désagrégation? Nous verrons bien.

La division des voix sur l'amendement de M. Raoul Duval est curieuse à étudier. Sur 75 bonapartistes, vingt-huit se sont abstenus de voter cet amendement malgré l'explication donnée par M. le comte Murat. Parmi ces vingt-huit bonapartistes, qui se sont affranchis de la discipline ordinaire, on remarque M. Hamille, ancien directeur des cultes, sous l'Empire; M. le duc de Mouchy, M. le duc de Padoue et M. Paul de Cassagnac.

M. le baron Dufour et M. de Valon, ont voté comme M. le comte Murat, c'est-à-dire en faveur de l'amendement de M. Raoul Duval.

Le *Journal des Débats* publie sur cet incident l'excellent article qui suit :

Que les bonapartistes aient profité de la discussion de la loi sur la collation des grades pour se faire les défenseurs de l'Eglise contre les républicains qui ne l'attaquaient pas, il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Cette conduite était conforme à leurs traditions. Ils ont toujours flatté le sentiment religieux pour arriver au pouvoir, se réservant de revenir à leur vrai naturel le jour où le succès aurait récompensé l'habileté de leur manœuvre. Le clergé est une force qu'un parti prudent ne saurait trop ménager, mais qu'un gouvernement qui se croit sûr de l'avenir

n'hésite point à soumettre, fût-ce, s'il le faut, par la violence. On fait le Concordat quand on n'est encore que consul, et l'on emprisonne le Pape lorsqu'on est empereur et maître de l'Europe. C'est une manière de contenter tour à tour les catholiques et les révolutionnaires, et de ne se brouiller définitivement avec personne. L'empire a vécu de ces contradictions; faut-il s'étonner qu'il essaie d'en renaitre ?

Par malheur, le parti bonapartiste est trop impatient pour cacher longtemps l'antinomie qui est au fond de son principe. Il se divise bien vite dans l'opposition. Il a beau dire aux uns :

Je suis oiseau, voyez mes ailes.

et répéter aux autres :

Je suis souris, vivent les rats !

on finit par ne plus le croire d'aucun côté, et l'effet de sa ruse est perdu. M. Paul de Cassagnac était sur le point d'être canonisé par ces bons journaux lorsque M. Raoul Duval est venu tout compromettre par la hardiesse de ses éloquentes aveux.

Cette petite querelle de famille met en lumière l'antagonisme latent qui règne parmi les impérialistes. La présence du prince Jérôme Napoléon à la Chambre aggravera des divisions auxquelles il n'a manqué jusqu'ici qu'un prétexte sérieux pour éclater au grand jour. Ce prétexte est trouvé, l'occasion du divorce ne tardera pas à se présenter. C'est aux républicains de profiter de ces discordes intestines. Il faut éviter avec grand soin de fournir aux bonapartistes le moyen de se faire les champions des intérêts religieux. La moindre apparence de persécution jetterait le clergé entre leurs bras et mettrait à leur service une puissance considérable. Les personnes qui savent l'histoire sourient aux discours de MM. Paul de Cassagnac et Rouher; mais rien n'est plus rare aujourd'hui que la connaissance de l'histoire. La discussion sur la collation des grades a permis au parti bonapartiste de mener encore de front ses deux traditions *paribus se sustulit alis*. Le moment est venu de l'obliger à choisir; et rien ne serait plus facile que de le rejeter définitivement du côté vers lequel il a toujours penché : du côté de la révolution.

On écrit de Versailles à la Gazette de Paris :

« Une nouvelle bien amusante : le parti bonapartiste se divise. Il n'a fallu que trois jours au prince Napoléon pour se faire un petit groupe. D'abord, certains bonapartistes s'étaient dit :

« — Attendons, peut-être le prince ne sera-t-il pas validé.

« Mais le prince a été validé sans contestation. Seul, M. Paul de Cassagnac a voté contre lui. Alors les dissidents se sont avancés vers le prince, lui ont présenté des compliments, des félicitations, lui ont tendu la main. Aussitôt la scission s'est dessinée. Quelques-uns, parmi les anti-cléricaux surtout, quitteront M. Rouher, et viendront former autour du prince Napoléon un groupe hybride, produit incestueux d'une carpe et d'un lapin. Le parti bonapartiste ne s'en portera pas mieux; mais il en sera peut-être un peu plus amusant.

« Notons aussi que le prince s'occupe aussi activement de se faire des amis et de trouver des partisans actifs. C'est ainsi qu'il s'est longuement entretenu avec M. Raoul Duval. C'est ainsi qu'il vient d'acquérir la propriété du *Paris-Journal*, que M. H. de Pène et ses collaborateurs quitteront prochainement, selon un avis qu'ils ont reçu. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 10 juin.

La Chambre vote depuis quelques jours son règlement intérieur, ce qui manque absolument d'intérêt; mais la séance du 10 juin a fini plus littérairement.

Chacun un papier dans leur poche, M. Dréolle et M. de Lacretelle attendaient impatiemment le vote du dernier article au pied de la tribune. Il semble que M. de Lacretelle faisait sentinelle depuis plus longtemps que M. Dréolle, mais enfin c'est M. Dréolle qui a déployé son papier le premier. Ce papier portait qu'il y a lieu de voter 25,000 fr. pour élever une statue à George Sand, et l'élever à Versailles, et M. Dréolle a demandé le renvoi à la commission du budget. Mais si le papier de M. Dréolle prouve que le bonapartisme revendique George Sand comme l'une des gloires qui lui sont chères, M. de Lacretelle n'a pas voulu lui laisser d'avantages dans ce duel de propositions. C'est 50,000 fr. qu'il venait demander au nom de la démocratie, pour élever la statue de George Sand, mais pour l'élever dans le jardin du Luxembourg.

Depuis 1832, George Sand n'a réussi à plaire absolument ni aux républicains, ni même aux bonapartistes. On s'en est aperçu à la Chambre. Non seulement la proposition de M. Dréolle n'a pas été renvoyée à la commission du budget comme chose pressée, mais celle de M. de Lacretelle n'a obtenu elle-même que très peu de suffrages en faveur de son urgence. L'une et l'autre suivront la filière du règlement, et sans doute pour n'être pas prises en considération. La politique vient ainsi de se tromper des deux côtés.

INFORMATIONS

La foudre vient d'occasionner une catastrophe épouvantable au camp de Valbonne :

Le fluide électrique, dans une première chute a renversé deux tentes d'officiers absents à ce moment. A la seconde décharge, le nommé Martin, soldat à la 2^e compagnie du 56^e de ligne, a été renversé et aveuglé; le fluide a ensuite suivi le fil télégraphique du chemin de fer et a renversé les poteaux télégraphiques sur une étendue de 2 kilomètres. La troisième et dernière décharge a été la plus meurtrière. La foudre a atteint six tentes du camp.

Dans la première, trois hommes ont été tués du coup et sept hommes ont été blessés. Les morts sont les nommés Monnier, caporal, Sautter, soldat et Quenon, clairon, appartenant à la 3^e compagnie du 2^e bataillon du 134^e de ligne. Voici les noms des blessés : Henriot, blessures aux deux jambes; Krebs, blessé à la jambe droite; Denis, même blessure; Maréchal, caporal, deux jambes atteintes; Chomel, blessé au côté et à la jambe droite; Guithon, piqûre à l'œil droit; Colignon, blessé aux deux jambes. Dans une autre tente, éloignée d'environ 10 mètres de la première, quatre hommes ont été blessés.

Ce sont les nommés Le Peuch, qui a tout le corps paralysé; Giraud, les deux jambes atteintes; Bureau, la jambe gauche blessée, et Dulin, également blessé à la jambe. — Dans cette tente, les cartouchières garnies étaient pendues au ratelier et ont fait explosion. Le sergent Bloch a été renversé à terre; un autre sergent nommé Jon, qui se trouvait couché sur le dos, a été retourné de côté par la commotion; dans une tente de sous-officiers, le sergent-major Babier a été soulevé de son lit. — Les victimes ont été aussitôt transportées à la cantine où elles ont reçu les soins du docteur Goguel et de l'aide-major Duprat et des médecins de tous les régiments qui campent à la Valbonne.

Dès la première nouvelle de cette catastrophe M. le général Thierry, commandant du camp, M. le général de Percy Northumberland, commandant de la cavalerie, et tous les officiers

du camp se sont empressés de rassurer les soldats et de prodiguer des secours aux blessés.

La poudrière, qui contenait 20 kil. de dynamite et 5,600 cartouches, se trouvait à 100 mètres environ des tentes atteintes par la foudre. On juge de l'immense malheur qu'on aurait eu à déplorer, si elle avait fait explosion.

Une souscription a été ouverte au camp de Valbonne pour élever un tombeau aux trois victimes.

L'aéronaute Duruof a encore fait à Rouen une malheureuse ascension, sur laquelle le *Gaulois* donne les détails suivants :

Le ballon était gonflé à quatre heures. Les deux voyageurs prenaient place dans la nacelle et Duruof commandait le « lâchez tout ! » au milieu des acclamations de milliers de curieux, lorsque le vent, très-violent, qui soufflait, emporta le ballon sur un arbre de la promenade. Le ballon alla donner dans les branches supérieures avec la rapidité d'un boulet et fut crevé en sept endroits.

Une clameur terrifiante se fait entendre dans la foule; M^{me} Duruof s'évanouit, puis un grand silence anxieux se fait, car l'aérostat, après avoir oscillé, reprend sa marche. Mais aussitôt on le voit redescendre avec une rapidité dix fois plus grande, en pleine eau; il traversait le fleuve quand les fautes de gaz le font se précipiter dans la Seine, où il s'enfonça; l'émotion est indescriptible; on détache des barques, on fait force de rames, et c'est à grand-peine qu'on peut arracher à la rivière le rédacteur scientifique et l'aéronaute du *Tricolore*.

Inutile de dire ce que ce drame en cinq minutes a causé d'émotion dans Rouen. MM. Duruof et de Fonvielle en seront quittes pour de légères blessures.

La violence du vent a encore empêché le sauvetage du ballon dégonflé.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Ils sont là trois ou quatre, au *Charivari*, qui veulent être bouffons et qui ne sont qu'ineptes.

Ils veulent singer les histrions, ils ne sont que plats.

Si c'est ce qu'on appelle la gaité française, sur l'honneur! nous sommes perdus.

Un exemple suffira à prouver cette appréciation indulgente.

Le 6 juin, le *Charivari* écrivait :

« On ne parle que d'un nouveau miracle qui est sur le feu.

» C'est comme les beefsteaks des restaurants.

« — Eh bien! et ce miracle?

« — Il va bien!

» Chose étrange! la Vierge a demandé du temps pour y faire des retouches.

» Ayant rencontré un jeune crétin des Pyrénées, elle s'est dit :

« — Voilà un gaillard digne de me comprendre, etc... etc... »

Nous arrêtons ici notre citation, mais nous pourrions poursuivre le morceau. Il va loin sur ce ton. Il va même de mal en pis.

En fait de grotesque, rien n'y manque. Les sottises y abondent, les calomnies y pullulent.

C'est de la grimace.

Comme on voit bien que ces gens-là ont des prétentions à descendre du singe.

Mais pourquoi donc insultent-ils à nos convictions les plus chères?

Pourquoi se mêlent-ils de ce qui ne les regarde pas?

Est-ce au nom de la tolérance? Ils sont intolérants.

Est-ce au nom de la liberté? Ils sont despotes.

Est-ce au nom de l'égalité? Ils se croient des demi-dieux.

Est-ce au nom de la fraternité? Ils méprisent les plus saintes choses; ils méprisent tout le monde.

Et si, par hasard, des catholiques ré-

pondent à leurs attaques, ces gens-là, du haut de leur grandeur, les traitent aussitôt de crétins et de cafards. Ils ne parlent que de bêtise humaine.

C'est bientôt dit, messieurs.

Henri NADAL.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Samedi dernier, dans l'église du grand Séminaire, Mgr l'Evêque a présidé à la cérémonie de l'ordination qui comprenait 84 ordinands : 32 tonsurés, 15 minorés, 10 sous-diacres, 6 diacres et 21 prêtres.

La réunion de la gauche républicaine s'était prononcée en majorité pour le renouvellement intégral des conseils municipaux. La commission chargée d'examiner le projet du gouvernement s'est prononcée dans le même sens. Le gouvernement propose, au contraire, le renouvellement partiel dans les termes suivants :

Art. 43. Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, ils sont toujours rééligibles.

Les conseils sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

En cas de renouvellement intégral du conseil municipal, il est procédé par le maire, dans la séance d'installation du conseil, à un tirage au sort à l'effet de déterminer les membres qui sortiront à l'expiration de la troisième année.

Lorsque la commune est divisée en plusieurs sections électorales, ayant à élire un nombre impair de conseillers municipaux, il est procédé dans la même forme, à un tirage au sort entre les sections à l'effet de déterminer celles qui verront sortir au premier renouvellement triennal la fraction la plus considérable des membres élus par elles.

On croit que le renouvellement intégral obtiendra la majorité.

En exécution d'une décision de M. le ministre des finances, du 5 juillet 1876, le type des timbres-postes a été changé, et l'échelle des valeurs a été modifiée ainsi qu'il suit :

1^o Le timbre-poste de 80 centimes est supprimé;

2^o Il est créé trois nouvelles catégories de timbres-poste de la valeur de 20 cent., 75 cent. et 1 fr.

En conséquence, le nombre des timbres-poste du nouveau type se trouve fixé à 13, dont la valeur nominale et la couleur distinctive sont indiqués ci-après :

Valeur.	Couleur.
1 centime.....	Vert émeraude.
2 —	—
4 —	—
5 —	—
10 —	—
15 —	Gris d'acier.
20 —	Brun rouge.
25 —	Bleu d'outremer.
30 —	Bistre.
40 —	Garance.
75 —	Carmin.
1 franc.....	Vert bronze.
5 —	Lilas.

La suppression du timbre de 80 c. du type actuel aura lieu lorsque l'approvisionnement des timbres de cette catégorie existant aujourd'hui aura été complètement épuisé. L'émission des timbres-poste de 15 c. (gris d'acier) commencera vers le 15 juin courant. Elle sera effectuée successivement, pour les autres catégories après l'écolement du stock existant, pour chacune d'elles, dans les caisses du garde-magasin central. Il est entendu que les timbres-postes de toute catégorie, de fabrication antérieure à celle du nouveau type, qui ont été mis ou qui continueront à être mis en vente jusqu'à leur entier épuisement, ne cesseront pas d'être valables pour l'affranchissement

des objets de toute nature confié au service des postes.

A la séance du 26 mai de la société des sciences physiques et naturelles de Toulouse, M. le professeur Filhol communiqua à la Société les observations qu'il a faites dans une visite récente aux gisements de phosphate de chaux de Bach (Lot).

M. Escrouzalles, maire de Bach ayant montré à M. Filhol sa collection de fossiles des phosphates, celui-ci remarqua parmi les ossements des mammifères de l'époque tertiaire, des restes d'animaux de la période quaternaire (Hyène des cavernes, Aurochs, Cheval, Cerf, etc.) M. Escrouzalles lui apprit alors qu'on avait découvert dans une carrière de phosphate, à une profondeur de 40 mètres, une caverne où ces ossements avaient été recueillis. M. Filhol se fit alors conduire sur les lieux et fut assez heureux pour y découvrir la moitié postérieure d'un crâne et un humérus entier d'hyène ainsi que d'autres ossements; M. Rossignol lui montra aussi d'autres fragments de maxillaire de la même espèce qui lui permirent d'affirmer que l'hyène du caveau de Bach est bien celle qui est connue sous le nom d'*Hyena spelæa*. On a aussi trouvé dans cette caverne un crâne entier de blaireau et une partie de crâne de loup.

A cette occasion, l'auteur rappelle qu'il communiqua à la Société, il y a deux ans, la découverte d'une caverne dans des conditions analogues à Limogne. Un boulanger de cette localité, creusant dans son champ pour chercher du phosphate, pénétra dans une cavité dont la profondeur était d'environ 15 mètres. Il y descendit avec M. H. Filhol et y recueillit divers ossements d'animaux recouverts d'une couche de stalagmite, entr'autres des dents d'ours.

En terminant, M. le professeur Filhol insiste sur ce fait que, tandis que dans les Pyrénées les ossements d'ours sont communs dans les cavernes et ceux d'hyène rares, à Bach c'est la hyène qui se rencontre, tandis que les restes de l'ours font totalement défaut.

Nous allons avoir probablement bientôt le mot de l'énigme. Nous avons vu hier un habitant de Belmont qui nous a assuré que la bête avait été aperçue au moment où, venant de saigner — non pas un bœuf — mais quatre brebis, elle regagnait tranquillement le bois. On a cru reconnaître un loup d'une grosseur peu commune. Dans ce cas, le nombre des victimes faites dans les bergeries porterait à croire que l'animal n'est pas seul.

Le *Courrier de Tarn-et-Garonne* donne sur ce même sujet les détails suivants :

Nous tenons de source sûre, qu'une véritable frayeur règne dans cette partie du canton de Caylus, qui est limitrophe du département du Lot, et que la mort ou la disparition de 35 bêtes à laine a été constatée dans les environs de Mouillac, Ramblouse et Vayllatz.

A quelle espèce appartient ces désagréables voisins? C'est une question à laquelle personne ne peut répondre, pas même les quatre paysans de la Trébadé, commune de Lozé, qui furent, jeudi dernier, prévenus en toute hâte la brigade de gendarmerie de Caylus, qu'ils venaient de voir le bout de la queue très-fourrée de deux grands animaux semblables à deux grands chiens.

Ainsi, malgré ce signallement qui semblerait indiquer des loups, le champ reste-t-il toujours ouvert aux conjectures.

Quoi qu'il en soit, le cri de guerre a retenti. Sous l'impulsion de M. le louvetier de notre arrondissement, une battue nombreuse s'organise; les bois de Cantayrac et des lieux circonvoisins vont être fouillés jusque dans leurs fourrés les plus impénétrables et nous ne doutons pas que nos intrépides chasseurs ne délivrent bientôt ces régions de leur Hydre de Lerne.

M. l'abbé Bonnet, vicaire-général de Périgueux, vient d'être appelé à l'évêché de Viviers (Ardèche).

Un décret du Souverain Pontife accorde une indulgence partielle de 7 ans, chaque jour, et une indulgence plénière une fois dans les mois de juin, aux fidèles qui feront ou suivront les exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse vient de fixer au jeudi 6 juillet prochain, l'ouverture de la 2^e session des examens pour les bourses dans les Lycées et collèges. Les demandes doivent être adressées à la Préfecture, 1^{re} division, du 15 au 30 juin au plus tard.

On nous écrit de Figeac :

Le 8 juin dernier, un chien de berger, de taille moyenne et à poil cendré, a parcouru la ville et mordu 7 autres chiens dont trois seulement ont été connus et abattus aussitôt. Ce chien paraissait atteint d'hydrophobie, et l'on n'a pu jusqu'ici savoir la direction qu'il avait prise.

On nous écrit de Lacapelle :

Lundi dernier, vers 4 heures du soir, on nommé A., d'Aynac, pénétra dans une maison du village en forçant deux serrures, et vola de l'argent et un pâté. L'instruction de cette affaire a fait découvrir d'autres faits graves à la charge de cet individu, qui est réputé comme fort dangereux et qui se cache en ce moment, assure-t-on, dans le bois de Leyme.

On fait circuler dans un certain public sous ce titre : *Prière du Saint-Sépulchre*, on imprimé tout au moins étrange que l'on dit autorisé par l'évêque d'Agen.

Ancien évêque d'Agen n'a autorisé cette publication ; nous pouvons l'affirmer.

En attendant que l'autorité diocésaine s'adresse à qui de droit pour arrêter un pareil abus, nous avons hâte d'avertir les fidèles qu'ils ne doivent aucune confiance à cet écrit.

(Journal de Lot-et-Garonne).

On écrit d'une commune du canton de Duras :

Le phylloxera commence à faire de sérieux ravages dans cette partie de l'arrondissement de Marmande.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* du 12 juin :

« Le courrier faisant le service d'Agen à Poymiral et partant de cette dernière ville, le matin à cinq heures,

essayait un cheval pour la première fois ; à la descente de la côte, ce cheval a pris le mors aux dents et s'est emporté sans que le conducteur ait pu le maîtriser.

« A la sortie de la ville, l'animal furieux s'est précipité en bas du rempart qui a, en cet endroit, vingt-cinq à trente mètres d'élévation à pic, entraînant dans le précipice le conducteur et la voiture qui a été broyée. La violence du choc contre le parapet a été si forte que deux énormes pierres pesant environ 600 kilogrammes ont été emportées.

« Le cheval a eu la tête écrasée par une de ces pierres et le courrier n'a survécu que cinq minutes à cette terrible chute. Ce malheureux avait le crâne fracassé et le cerveau se répandait à terre. »

On écrit de La Nouvelle, 24 mai, au *Bon Sens* de Carcassonne :

Samedi dernier, deux gendarmes conduisaient à Perpignan un soldat réfractaire. Ils étaient dans le train qui part de Narbonne à midi et demi.

Aussitôt que la gare de Rivesaltes fut franchie, le prisonnier qui avait sans doute des raisons pour redouter la vue de la station de Perpignan, devint rêveur. Il méditait son évasion. Il était près de la portière, un des gendarmes se tenait à son côté et l'autre au fond du wagon.

Tout à coup il se lève, repousse le premier gendarme sur le second et se précipite sur la voie à travers l'ouverture du vasis, pendant qu'il roulait et s'agitait pour se relever, un des gendarmes s'élança à la portière et tira sur lui ; mais le coup ayant porté à côté, le soldat, qui ne s'était fait apparemment en sautant aucune blessure grave, bondit par-dessus la clôture du chemin de fer et prit la fuite à travers champs.

Les voyageurs dont l'attention avait été attirée par le coup de feu, mirent la tête aux portières et purent contempler, avec une stupéfaction mêlée de gaieté, l'évasion du soldat qui se retourna de temps en temps pour voir si ses gardiens n'étaient pas à ses trousses.

Pendant ce temps, le train poursuivait sa course à toute vapeur vers Perpignan, malgré les cris des gendarmes qui demandaient d'arrêter, et mettait entre eux et l'ex-prisonnier, une distance toujours croissante.

Nîmes était en fête cette semaine. Jeudi a eu lieu l'inauguration de la statue du poète royaliste et catholique, Jean Reboul, le boulanger. Cette inauguration a eu lieu au milieu d'une affluente considérable. Toutes les autorités civiles et militaires de la ville étaient venues se joindre au cortège, dont le point de réunion était l'Hôtel-

de-Ville. De là on s'est rendu processionnellement, musique en tête, à la cathédrale, où une messe d'action de grâces a été chantée. Mgr Besson, évêque de Nîmes, a pris alors la parole, et, dans un discours remarquable, a fait l'éloge du poète. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, assistait à la cérémonie.

On écrit de Marseille à l'Agence *Havas* :

« Dans l'après-midi de dimanche, après la revue, un grand nombre de curieux se sont rendus dans un vaste enclos des environs du Prado, pour assister au gonflement et au départ d'une montgolfière sous laquelle un aéronaute devait exécuter en l'air, des exercices de gymnastique sur un trapèze. La première de ces opérations s'est heureusement effectuée ; mais, au moment où le gymnasiarque, assis sur son trapèze, a prononcé les fameux mots : « Lâchez tout ! » le ballon a pris son essor avec un voyageur inattendu.

« Une corde qui traînait à terre a pris par les jambes l'homme chargé d'attiser le feu nécessaire au gonflement, et les assistants l'ont vu, non sans frayeur, perdre terre la tête en bas. Dans cette position, critique s'il en fut, l'aéronaute n'a pas perdu son sang-froid : il a pu saisir une corde parallèle à celle qui l'enlevait, et prendre ainsi une position horizontale. De son côté, celui qui était sur le trapèze, s'apercevant du danger que courait son compagnon, est parvenu, après mille efforts, à le hisser à côté de lui. Quelques minutes après, les deux voyageurs atterrissaient heureusement. C'était la première fois que tous deux se livraient à un pareil exercice. »

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 12 juin, soir.

La candidature de M. Buffet, au Sénat, est toujours la grosse question qui préoccupe nos cercles parlementaires. L'extrême droite, ayant décidé de voter pour l'ancien président du conseil, on calcule aujourd'hui qu'à deux ou trois voix près, les chances sont égales entre lui et M. Renouard. On dit que dans une réunion des ministres, tenue ce matin chez M. Dufaure, il a été fait acte d'adhésion à la candidature Renouard ; mais j'ignore encore si ce bruit est exact. Quoi qu'il en soit, le sort final de l'élection dépend, non pas des résolutions du conseil des ministres, mais du vote d'une dizaine de sénateurs qui n'ont pas encore fait connaître leurs intentions.

mer les portes et baisser les ponts levis, comme s'il eût redouté un assaut ; et même quand tout fut fini, il défendit de sortir du château. Ces craintes étaient chimériques : bien qu'il ne fût pas aimé comme l'avaient été ses aïeux, son nom inspirait encore tant de respect que personne n'aurait osé lui dire la moindre chose à lui ou à quelqu'un des siens.

Admis dans le manoir, le fils du fauconnier fut accueilli par tous avec une joie, une affection inexprimables. Il y avait cinq ans qu'on ne l'avait vu, son père et sa mère se le disputaient et chacun de lui demander ses aventures, de lui souhaiter mille bénédictions.

Le comte, content intérieurement de ce que les Limontains avaient trouvé un défenseur, et un défenseur intrépide, se serait bien gardé en tout autre moment de faire voir sa satisfaction de peur qu'on ne le crût ennemi de l'abbé. Mais à présent que les Limontains s'étaient fait eux-mêmes justice et étaient forts, eux aussi, et d'une puissance plus évidente, plus rapprochée, plus efficace, son caractère le portait à faire quelques démonstrations en leur faveur, d'autant plus que cédant aux instances de sa femme et de sa fille il avait donné asile à la femme et au fils de Pelagrua ; et il craignait que les montagnards ne lui en voulussent. Il fit à Lupo

Le gouvernement maintient fermement l'article de la loi municipale qui confère au gouvernement la nomination des maires dans les chefs-lieux de canton. Les gauches doivent donc renoncer à l'espoir qu'elles ont nourri jusqu'ici de faire revenir le gouvernement sur sa décision à cet égard.

M. Viellard Migeon, constitutionnel, a été élu sénateur de Belfort par 82 voix sur 111 votants, contre 29, données à M. Kochlin-Schwartz.

Dimanche dernier les Anglais et les Français se disputaient sur l'Hippodrome de Longchamps le grand prix de Paris de 100,000 fr. Les Français l'ont gagné sept fois, les Anglais cinq fois.

Le cheval anglais, l'a emporté : *Kisber* est arrivé le premier.

Bourse de Paris

Cours du 13 Juin.

Rente 3 p. %	68.80
— 4 1/2 p. %	97.75
— 5 p. %	105.65

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 12 Juin	CLOTURE précédente
Banque de France	3.695	3.675
Crédit foncier	672 50	667 50
Orléans-Actions	1.005	1.000
Orléans-Obligations	326	325
Suez	525	525
Italien 5 p. %	73 05	72 05

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (10 JUIN 1876). La putréfaction et la contagion dans leurs rapports avec l'état optique de l'atmosphère, par M. J. Tyndall. — Muséum d'histoire naturelle de Paris, botanique ; cours de M. Maxime Cornu : Eloge de M. Ad. Brongniart. — La notion de la personnalité, par M. P. Janet. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (10 JUIN 1876). La question militaire en Turquie, par M. Louis Jézierski. — Les « Dialogues philosophiques » de M. Renan, par M. Ch. Vincens. — Le mouvement historique : la « Revue philosophique ». — La bibliothèque de Don Quichotte, par M. Émile Gebhart. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X***. — La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École de médecine, à Paris.)
Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

la plus cordiale réception et lui prodigua tant de caresses que ce dernier en fut étonné et confus. Je veux bien croire que le comte était sincère ; sa nouvelle terreur avait effacé l'impression de la première et n'avait fait que redoubler son affection pour cet homme qui lui était déjà cher et qu'il voyait maintenant entouré de tant d'égards.

Pendant ce temps Ermeline, l'épouse du comte, se tenait dans un salon du rez-de-chaussée et lisait l'Évangile du jour à sa fille Béatrix et à une suivante de cette dernière nommée Laurette, fille du fauconnier et qui leur était entièrement dévouée. Elle avait l'habitude de faire cette lecture chaque dimanche, depuis que l'interdit les empêchait d'aller entendre à l'église l'explication du curé. Elle lisait en latin, langue qui à cette époque était encore comprise dans toute l'Italie comme aujourd'hui le dialecte Toscan.

Toutes trois s'étaient assises auprès d'une table. Ermeline ne dépassait pas les quarante ans : sa taille était élancée, sa démarche noble et sa figure portait l'empreinte d'une aimable majesté ; mais le visage était pâle et décharné, les yeux étaient abattus. On voyait qu'elle avait beaucoup souffert.

Béatrix était le vrai portrait de sa mère ; elle avait la même finesse dans les traits,

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 184^e livraison (10 juin 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Origine des noms propres, par Ch. de Raymond. — Deux Amis, par J. Colomb. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les Méduses par M. Gustave Demoulin.

Dessins de Lix, Adrien Marie, et Mesnel. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA PRESSE PARISIENNE

En ce moment, se produit, dans la presse parisienne, un phénomène curieux qui est bien un symptôme des temps. Jusqu'à présent les journaux avaient été les organes de partis ou de compagnies financières. Ils plaidaient toujours, soutenaient une thèse pour la galerie, se préoccupaient beaucoup de l'apparence à donner à telle ou telle question et très-peu du fond de la question. Ils suivaient absolument la méthode contraire à la méthode scientifique qui, essayant de constater des lois normales, en déduisant des conséquences rigoureuses de l'observation attentive et sincère des faits, n'a pour idéal que la vérité telle quelle.

Pendant le silence de l'Empire, il s'est élevé une forte génération scientifique de médecins, d'ingénieurs, d'industriels, de négociants qui, habitués à user de cette méthode, dans leurs professions voulaient la voir transporter en toute matière.

Le succès est à ceux qui savent prévoir les besoins et les satisfaire. La rédaction qui a pris possession du journal le *Bien public* depuis trois mois, profondément imbu des principes que nous venons d'exposer, bien préparée par ses aptitudes à appliquer à toutes les questions la méthode d'observation, agissant dans une complète indépendance, a compris qu'à la politique de sentiment qui avait inspiré la génération républicaine de 1830, à la politique de charlatanisme du second Empire, à la politique de regrets impuissants et de traditions rétrogrades des partis monarchiques, à la politique de tactique et d'habileté, il était temps de substituer une politique de réalité.

La science sociale a déjà déterminé certaines lois qui permettent maintenant de reconnaître d'une manière précise les faits qui sont favorables ou défavorables au progrès, entre autres celle-ci : *Le progrès est en raison directe de l'action de l'homme sur les choses et en raison inverse de l'action de l'homme sur l'homme.* S'appuyant sur cette loi, le *Bien public* réclame l'extension de nos libertés politiques en même temps qu'il se préoccupe tout spécialement de toutes les réformes économiques, industrielles, fiscales, commerciales à l'aide desquelles l'homme peut augmenter l'appropriation des agents naturels à ses besoins. On comprend avec quelle supériorité ces questions doivent être traitées dans un organe qui a pour inspirateur, sous ce rapport, un homme pratique de la compétence de M. Menier, le grand industriel.

Guidé par le même esprit scientifique, le *Bien public* a abordé toutes les questions avec une franchise qui a étonné un peu tout d'abord ; mais bientôt la netteté de ce procédé a séduit. Les lecteurs ont été heureux de trouver un journal dans lequel rien n'était dissimulé et qui, exposant nettement le pour et le contre de chaque question, ne donnait jamais que des solutions fortement motivées.

la même beauté dans les formes, le même air, le même regard. Mais sa beauté était encore dans sa fleur, elle resplendissait du sourire de la jeunesse, elle était vivifiée par ces émanations de paix et de bonheur, par ces tendres et mystérieux parfums qui s'exhalent d'une âme qui ne connaît pas les tempêtes de la vie et qui n'a pas encore conscience d'elle-même.

Quand elle eut terminé sa lecture, la mère ferma l'Évangile, et ordonna à la suivante d'aller voir si la femme de Pelagrua n'avait besoin de rien. Laurette obéit et revint bientôt. La pauvre femme avait tout ce qui lui était nécessaire et pria la comtesse d'agréer ses remerciements et ses bénédictions. Elle était revenue de son épouvante, et ne demandait d'autre grâce que d'être conduite avec son enfant à l'endroit où son mari s'était réfugié.

— Lui as-tu dit qu'elle ferait bien dans son intérêt de rester ici jusqu'à ce soir et qu'ensuite je songerai moi-même à la faire escorter jusqu'à Varenne.

— Je le lui ai dit, et elle en a pris son parti. Elle répète constamment que sa vie est entre vos mains et qu'elle priera toujours le Seigneur pour vous et pour votre famille.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
13 juin 1876. (7)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE DEUXIÈME

(Suite.)

Pelagrua n'osa pas rester dans le pays où le sol tremblait sous ses pieds. Il se dirigea vers la rive du lac, y trouva une petite barque et s'y élança avec quelques-uns de ses sbires et les membres de sa famille qui avaient échappé au danger, sans même attendre sa femme et son enfant dont il avait appris quelques moments auparavant la fuite dans le château du comte. Il gagna le large et, se retournant vers Limonta, exhalait sa rage en blasphèmes et en imprécations et jurant de revenir promptement exercer sa vengeance avec les troupes de l'abbé.

Mais l'abbé ayant appris par un cour-

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

Pour bien juger, il faut se baser sur des faits exacts : de là, la nécessité de renseignements précis, de première main, concernant non-seulement la politique, mais tous les phénomènes du milieu dans lequel se trouve le journal.

Un journal doit être la photographie exacte, au jour le jour, de tous les faits littéraires, scientifiques, industriels, économiques, artistiques qui se produisent; mais ce qui distingue le *Bien public*, c'est que non-seulement il a toujours les informations les plus rapides, mais encore qu'il étudie avec un soin rigoureux toutes les questions qu'elles soulèvent.

De même, la partie scientifique et la partie littéraire sont toutes les deux au premier rang des préoccupations d'une civilisation développée.

Au *Bien public*, toutes les questions scientifiques sont traitées par des spécialistes : l'ethnographie et la linguistique par M. Abel Hovelacque, dont le *Traité linguistique* fait en ce moment tant de bruit dans le monde savant; l'anthropologie par le Dr Topinard, conservateur des collections de la société d'Anthropologie; la géologie et l'archéologie préhistorique par M. Gabriel de Mortillet, conservateur adjoint au musée de Saint-Germain; la géographie par M. Georges Beauvisage, la démographie et la biologie par M. le docteur Bertillon, le célèbre auteur de la *Démographie de la France*, et M. Jacques Bertillon, etc., etc.

Au point de vue littéraire, le *Bien public* a pour critique dramatique M. Emile Zola, il publie d'une manière périodique des Variétés de Robert Halt; les

Histoires buissonnières, de Nadar; les *Pages au vent*, de Jean Aicard; les *Causeries du dimanche*, de Viollet-le-Duc. Son prochain roman, après celui de Léopold Stapleaux, sera d'Alphonse Daudet; il en publiera un autre de Léon Cladel, et s'est enfin assuré une nouvelle de Gustave Flaubert, qui, jusqu'à présent, n'avait jamais consenti à publier une ligne dans un journal.

On le voit, un journal maintenant s'oblige à être complet. Il y a loin de cette organisation savante où chacun des services de l'intérieur et de l'extérieur sont confiés à des directeurs spéciaux à la manière primitive dont se faisaient autrefois les journaux.

Un journal ainsi organisé doit dire maintenant beaucoup de choses en peu de mots; il croit, avec les hommes du dix-huitième siècle, que pour être sérieux, ce n'est pas une obligation d'être ennuyeux. Il laisse la solennité au pédantisme ignorant.

Les rédacteurs du *Bien public* sont assez sûrs de leur compétence pour ne pas se croire obligés de faire six colonnes afin de masquer, sous la lourdeur de la forme et la grandeur des mots, le vide des idées. Ils cherchent à condenser le plus de choses possible dans le moins de mots possible, croyant qu'au fatras d'outre-Rhin, qui a dominé pendant trente ans la presse française, il est bon de substituer la tradition de Montesquieu et de Voltaire.

Au moment où la population parisienne a accompagné Michelet à sa dernière de-

meure; et par une grandiose et sévère manifestation, a témoigné de son admiration pour le grand historien, la publication de l'*Histoire de France* par livraison illustrées, paraissant deux fois par semaine, trouve en dehors de son succès habituel, comme un regain d'actualité. Tous ceux qui, par leur présence à ces funérailles, ont voulu honorer la mémoire de Michelet, veulent, les uns lire, les autres relire ces pages immortelles qu'anime le souffle d'un vrai patriote et d'un grand citoyen.

Chaque livraison, ornée d'un dessin original dû au crayon pittoresque de Verger, se vend 50 centimes.

Librairie Lacroix, 17, faub. Montmartre.

L'ILLUSTRATION (Journal universel)
N° 4737. — 10 juin 1876.

L'*Illustration* est toujours la première des feuilles illustrées.

Cette vérité, devenue presque banale à force d'avoir été dite, nous revenait encore tout naturellement à l'esprit en parcourant son dernier numéro, celui du 10 juin.

Il n'est aucune livraison de ce charmant recueil, on le sait, qui ne pique la curiosité à un titre quelconque. Mais celle dont nous parlons est, on peut hardiment l'affirmer, l'une des plus empoignantes que nous ayons jamais vues.

Outre de remarquables reproductions du Salon, et l'actualité courante, on y trouve les principales scènes des deux grands drames qui viennent de se passer coup sur coup en Orient, à Salonique et à Constantinople : le massacre des con-

suls, qui n'a pas eu lieu, comme on l'a dit, dans la mosquée, mais, comme nous l'apprend l'*Illustration*, sous le véranda d'une maison de bois qui se trouve dans la cour de cet édifice religieux; l'investissement du palais d'Abd-ul-Aziz, dans

la nuit du 29 au 30 mai; puis le transport du harem de ce prince du palais de Dolma-Baghtché au kiosque de la pointe du sérail, par le Bosphore et dans les caïques qui sillonnent chaque jour ce bras de mer. Et tout cela, d'après des documents authentiques, pris sur les lieux, des croquis d'après nature, envoyés à l'*Illustration* par les correspondants de ce journal qui en entretien ou en envoi partout où cela devient nécessaire, ne reculant devant aucun sacrifice pour être renseigné le mieux et le plus vite possible.

C'est là le grand mérite de ce recueil, et c'est aussi ce qui explique son grand succès. Aussi ne sommes-nous pas surpris que l'*Illustration*, « la grande *Illustration* de la rue de Verneuil, à Paris. » comme on dit, sache si bien maintenir, sur tous ses concurrents, son éclatante supériorité.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sommaire.

I. — Mémoires et Notices.
E. Levasseur. — Notice sur Jules Duval.
E. de Sainte-Marie. — Itinéraire en Hérzégovine.
V. Derrécaiga. — Notice sur les Basques.

II. — Actes de la Société.
Procès-verbaux des séances.
Ouvrages offerts à la Société.
Planche
Portrait de M. Jules Duval.
Bureaux : 58, rue des Ecoles, Paris.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon,
Chez **A. ROBERT**, Fab.
Économie réelle. — Garanties sérieuses.
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseignements gratuits et précis.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre
CONSTIPATION, Hémorroïdes, Migraines.
Phie 25, r. Grammont, Paris. — Bte 2, 50. Poste 278
Dépôt dans toutes les pharmacies.

AVIS
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS
A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'**HOTEL CARBOIS**, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'**Hôtel Carbois** ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'**Hôtel** même.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation — Vente, échange et location.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de **coutellerie fine**, de **sécateurs**, instruments de **Chirurgie**, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la *pepsine*, la *viande crue*, le *quinquina*, etc. — 2 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinel

A CÉDER

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE

Chef-lieu de canton.

Station de voie ferrée.

(DORDOGNE).

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

A partir du 15 courant, M. SÉVAL prendra la suite du **Café de Bordeaux**, situé en face la Mairie, à Cahors, qui est tenu actuellement par M^{me} veuve COLONGE.

Consommations de premier choix

Ministère de la Justice.

M. Joly (Louis), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne), né le 11 octobre 1794 à Cahors (Lot) et son fils, M. Joly (Henri-Jules-Louis-Auguste), demeurant à Bordeaux (Gironde), né le 18 décembre 1820, à Cahors, se pourvoient près de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à leur nom patronymique celui de : « de Boissel » et de se nommer légalement à l'avenir : Joÿ de Boissel.

Signé : H. de Berly,
Référéndaire au Sceau de France, 26, rue Godot de Mauroi, Paris.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal.

ETABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire, PARIS, 22, boulevard Montmartre.

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

M. MAHOUT

EX-MAITRE TAILLEUR AU 7^{me} DE LIGNE

Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir, Mérimos pur laine,
Popeline, Edredon, Alpaga, Moleton noir,
Reps pour pardessus. Cabas Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

Engrais-Guanos Goulding

POUR TOUTES LES RÉCOLTES, MAIS SURTOUT POUR
LA VIGNE ET LE TABAC

Ces Engrais ont été employés depuis déjà bien des années, avec le plus grand succès dans la Grande-Bretagne. C'est pourquoi en raison de leurs avantages sur les Guanos Péruviens, je me suis décidé de porter ces engrais à la connaissance des fermiers et agriculteurs du Lot, avec la certitude, j'ose l'espérer, qu'ils en reconnaîtront les bienfaits en les employant pour leurs récoltes.

Pour les commandes et renseignements s'adresser à M. SÉGUELA, horticulteur à Cahors, qui donnera des échantillons gratuits à toute personne qui lui en fera la demande.

MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTÈMES

ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille

DE SALON ET D'ATELIER

pour Tailleurs, Cordonniers,

Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier

dépositaire

à Cahors

Seule Maison

vendant

MACHINE

A NAVETTE

brevetée s. g. d. g.

Marchant au pied

et à la main

Au prix de 125 francs

montée sur joli guéridon.

La même Machine montée sur grande table

150 francs

Aiguilles, Fournitures de première qualité,

Pièces de rechange et Réparations, Coupe-

Boutonniers (breveté s. g. d. g.). Prix : 2 fr.

Le Catalogue général est envoyé franco sur demande.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, etc.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.